BULLETIN D'INSCRIPTION AU VOYAGE EN THURINGE - DU 10 AU 15 JUILLET 2023

À retourner paraphé et signé, accompagné du paiement et d'une copie de votre carte d'identité/passeport en cours de validité, par courrier à :

Académie Bach - 1, rue Le Barrois – BP 26 – 76880 Arques-la-Bataille

Merci de remplir un bulletin d'inscription par personne

\square Mme \square M.	
Nom:	
Prénom:	
Date de naissance :	
Adresse:	
Code postal :	
Téléphone fixe : Mobile :	
E-mail:	
Je choisis le lieu de départ et de retour : □ Arques-la-Bataille □ Amiens	
HEBERGEMENT CHOISI	
☐ Chambre double, grand lit	
☐ Chambre double*, lits jumeaux	
□ Chambre individuelle	
*Les personnes voyageant seules et désirant une chambre double, acceptent de la partager avec	*
participant au voyage. En cas d'impossibilité de partager une chambre double, le supplément chan	nbre individuelle sera
appliqué.	
MONTANT À REGLER	
Prix du voyage : □ 1363 € - tarif par personne en chambre double	
□ 1548 € - tarif par personne en chambre individuelle	
□ 57 € - supplément par personne assurance annulation chambre do	uble (option)
☐ 64 € - supplément par personne assurance annulation chambre inc	lividuelle (option)
Total:€	
□ Je règle en une fois € par chèque libellé à l'ordre de l'Acad	
□ Je règle en une fois € par carte bancaire au bureau de l'Ac	adémie Bach ou
par téléphone	
□ Je règle en une fois € par virement sur le compte de l'Acad	démie Bach en
indiquant comme référence : « Voyage + Votre Nom »	
IBAN : FR76 1142 5009 0008 0034 5676 153 BIC : CEPAFRPP142	
☐ Je règle en deux fois € et je joins deux chèques libellés à l'or	dre de l'Académie
Bach	are de l'headelline
1er chèque (700 €) encaissé à l'inscription	
2 ^e chèque (€) encaissé le 28 avril 2023	<u> </u>
	Paraphe

ADHESION ET COTISATION POUR 2023 (OBLIGATOIRE)
□ J'ai déjà réglé ma cotisation pour 2023
□ Je règle ma cotisation individuelle pour 2023 : 15 € (cf bulletin d'adhésion en page 5)
□ Par chèque séparé
□ Sur le site internet de l'Académie Bach : www.academie-bach.fr
REPAS
□ J'ai un régime spécifique (végétarisme, allergie, maladie,) :

Paraphe

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

INSCRIPTIONS

Les inscriptions sont prises dans la limite des places disponibles, par ordre d'arrivée, à réception du présent bulletin d'inscription et du règlement.

Possibilité de paiement en deux fois.

La confirmation de votre participation au voyage vous sera envoyée par courrier électronique.

TARIFS

Tarif par personne:

1363 € en chambre double / 1548 € en chambre simple.

Ce prix comprend : le trajet aller-retour Arques-la-Bataille-Eisenach en autocar Grand Tourisme, les trajets locaux en Allemagne en autocar, l'hébergement (5 nuitées), 4 repas, les concerts, les conférences et les rencontres, les entrées prévues au programme (églises, Bachhaus, Wartburg).

Ce prix ne comprend pas : l'adhésion à l'Académie Bach, les repas libres, les boissons, les extras et dépenses d'ordre personnel, l'assurance annulation (57 € pour une chambre double, 64 € pour une chambre individuelle), la navette desservant la Wartburg (2.5 € par personne et par trajet), les entrées des lieux et musées non prévues au programme.

DOCUMENT OBLIGATOIRE

Une carte nationale d'identité ou un passeport en cours de validité.

TRANSPORTS

Les transports en autocar seront assurés par la compagnie des Cars Denis de Rouxmesnil-Bouteilles. Pour les voyageurs qui le souhaitent un second point de rendez-vous est prévu à la Gare SNCF d'Amiens.

HEBERGEMENT

L'hébergement en Allemagne sera composé de 3 nuitées à l'hôtel Glockenhof**** à Eisenach et de 2 nuitées à l'hôtel Dorint Am Goethepark à Weimar.

ASSURANCES

Pour couvrir ce voyage, l'Académie Bach souscrit une assurance Responsabilité Civile auprès de la MAIF, 129 boulevard de l'Europe, 76100 Rouen, police n°3157565T.

Afin de bénéficier d'une couverture maladie lors de votre séjour, nous vous conseillons de vous rapprocher de votre CPAM ou de consulter votre compte Ameli afin d'obtenir votre carte européenne d'assurance maladie (CEAM).

En option, l'Académie Bach vous propose de souscrire une assurance annulation auprès de la MAIF. Elle permet à l'adhérent de prétendre à un remboursement de son voyage ou des sommes non remboursées par l'Académie Bach lors de l'annulation, en cas de décès d'un proche, de maladie médicalement constatée ou de licenciement économique.

Les conditions sont consultables et téléchargeables sur la page internet du voyage.

Pour les autres cas, il y a lieu de souscrire une assurance personnelle, en particulier pour les vols, pertes, détériorations des bagages ou objets personnels. En aucun cas, l'Académie Bach ne pourra être tenue responsable des vols ou pertes d'argent, d'effets ou objets personnels et ne pourra se substituer à la responsabilité de l'adhérent.

Paraphe

3/4

ANNULATION

Du fait de l'Académie Bach: dans le cas où l'Académie Bach se trouverait obligée d'annuler le voyage, pour toute raison qu'elle estimerait incontournable, en particulier du fait d'un nombre insuffisant d'inscrits, les voyageurs bénéficieront du remboursement intégral des sommes versées, à l'exception toutefois de l'adhésion à l'association qui n'est juridiquement pas annulable, et de l'assurance annulation.

Du fait du voyageur : l'annulation de l'inscription par l'adhérent se fera exclusivement par Lettre Recommandée avec Accusé de Réception. Les montants remboursés sur les sommes versées, à l'exception de l'adhésion et de l'assurance annulation, seront les suivants :

Avant le 20 mars 2023 : remboursement de 80 % Du 21 mars au 14 mai 2023 : remboursement de 50 % Du 15 mai au 10 juin 2023 : remboursement de 25 %

Après le 10 juin 2023 : aucun remboursement

Si le voyageur a souscrit l'assurance annulation de la MAIF et que la cause de l'annulation est couverte par cette dernière les sommes retenues par l'Académie Bach pourront être remboursées au voyageur.

CESSION DE CONTRAT

Vous pouvez vous faire remplacer par une personne de votre choix, sous réserve qu'elle reprenne les termes et conditions du présent contrat et soit ou devienne adhérente de l'association à titre personnel. Vous devrez avertir l'Académie Bach par Lettre Recommandée avec Accusé de Réception devant nous parvenir avant le 19 juin 2023 en indiquant précisément le nom, prénom, adresse et contact (mail ou téléphone) du participant remplaçant.

Si vous avez souscrit l'assurance annulation, celle-ci n'est pas transférable à la personne qui vous remplacera.

CONTACT

Académie Bach

E-mail: lea-gobled@academie-bach.fr

Téléphone: 02 35 04 21 03

Courrier: Académie Bach – 1, rue Le Barrois – BP 26 – 76880 Arques la Bataille

www.academie-bach.fr

□ J'ai bien noté les conditions de ce voyage et les accepte sans réserve, notamment en cas d'annulation de ma part.

Date et signature

Précédée de la mention « Bon pour accord »

Paraphe

Académie Bach – Adhésion 2023 Valable du 1^{er} janvier au 31 décembre

Bulletin à retourner, accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de l'Académie Bach à : Académie Bach - 1, rue Le Barrois – BP 26 - 76880 Arques-la-Bataille.

Adhérer à notre association, c'est montrer l'intérêt que vous portez à notre travail et à notre démarche d'ouverture à tous du domaine artistique et culturel.

L'adhésion est obligatoire pour participer aux activités organisées spécifiquement pour les membres de l'Académie Bach (stages et voyages culturels).

Elle permet aussi de bénéficier d'avantages lors de vos achats de billetterie : accès aux réservations une semaine avant l'ouverture à l'ensemble du public et tarif réduit pour l'ensemble de nos concerts, valable pour deux personnes.

□ J'adhère à l'Académie Bach pour l'année 2023 : 15 €	
□ Mme □ M.	
Nom:	
Prénom:	
Adresse:	
Code postal :Commune :	
Pays:	
Téléphone:	
E-mail:	
Date://	Signature :